

## COMMUNE DE CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département d'INDRE ET LOIRE  
Arrondissement de TOURS  
Canton de VOUVRAY

### LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L. 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

#### Séance du Conseil Municipal du 14 octobre 2022

L'an deux mil vingt deux, le vendredi 14 octobre; à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Gérard DAVIET, Maire, en suite de convocation en date du 07 octobre 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21      Présents : Gérard DAVIET, Christian DRUELLE, Jean-Michel BIZET, Christine BERENGUER, Christophe DAMOUR, Ajete DESLIS, Liliane DALONNEAU, Jean-Philippe ROBIN, Françoise RICHARD, Gilberte BAUMANN, Marie-Eve GAPIN, Christophe MANCEAU, Olivia ETIENNE, David GUIOT, Floriane MARINA, Stéphanie AK, Dominique GOURDON, Patrick DELETANG, Fabrice DESTIN, Elisabeth GANDEMER, Patrick ETESE.

Pouvoirs : 6      Absents ayant donné un pouvoir : Véronique VEAU a donné pouvoir à Liliane DALONNEAU, Jean-François TRAINSON a donné pouvoir à Gérard DAVIET, Philippe BARROUX a donné pouvoir à Christophe DAMOUR, Damien COCHARD a donné pouvoir à Jean-Philippe ROBIN, Marc PIGEON a donné pouvoir à Patrick DELETANG, Claudine DESMARES a donné pouvoir à Patrick ETESE.

Absents : 6      Absents non représentés : 0

Votants : 27      A été élu secrétaire de séance à l'unanimité : Monsieur Jean-Michel BIZET.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer.

LISTE DES DELIBERATIONS	VOTE
Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 septembre 2022	ADOPTE
Délibération n° 2022-45 : Modification du règlement intérieur du conseil municipal	ADOPTÉE

<b>Délibération n° 2022-46</b> : Désignation du correspondant incendie et secours	<i>ADOPTÉE</i>
<b>Délibération n° 2022-47</b> : Modification des tarifs du restaurant scolaire	<i>ADOPTÉE</i>
<b>Délibération n° 2022-48</b> : Modification du règlement intérieur de l'ALSH	<i>ADOPTÉE</i>
<b>Délibération n° 2022-49</b> : Modification du règlement intérieur de l'ALSH Ados	<i>ADOPTÉE</i>
<b>Délibération n° 2022-50</b> : Convention territoriale globale - contractualisation avec la CAF	<i>ADOPTÉE</i>
<b>Délibération n° 2022-51</b> : Admission en non valeur	<i>ADOPTÉE</i>
<b>Délibération n° 2022-52</b> : Demandes d'attribution de fonds de concours à Tours Métropole Val de Loire pour la création d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et d'un Relais Petite Enfance (RPE)	<i>ADOPTÉE</i>
<b>Délibération n° 2022-53</b> : Avis du conseil municipal sur l'autorisation environnementale relative à l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du « Secteur nord »	<i>ADOPTÉE</i>
<b>Délibération n° 2022-54</b> : Dépôt du permis de construire pour l'ALSH et le RPE	<i>ADOPTÉE</i>
<b>Délibération n° 2022-55</b> : Approbation d'une convention amiable de réseau de distribution publique d'énergie avec le SIEIL	<i>ADOPTÉE</i>
<b>Délibération n° 2022-56</b> : Créations d'emplois non permanents	<i>ADOPTÉE</i>
<b>Délibération n° 2022-57</b> : Suppressions et créations d'emplois permanents dans le cadre d'avancements de grade	<i>ADOPTÉE</i>
Décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (dont Déclarations d'Intention d'Aliéner)	<i>PREND ACTE</i>